



Communiqué de presse

Deux nouveaux courts de tennis à Marennes

Deux des quatre courts de tennis de la commune (le court couvert et le court situé juste à côté) viennent de faire l'objet ont fait l'objet d'une réfection complète de leurs revêtements.

Les travaux de réfection ont consisté à remplacer le béton poreux par un gazon synthétique rempli de silice. Le revêtement, qui a l'apparence de la terre battue, outre le confort qu'il apporte aux sportifs par sa souplesse, présente le grand avantage d'être utilisés après la pluie, contrairement au béton poreux, compte-tenu du temps de séchage rapide.

Le problème de condensation, que connaît le court couvert de façon régulière, va donc être définitivement réglé avec la mise en place de ce revêtement synthétique.

Le club de tennis du Bassin de Marennes, qui regroupe les deux communes de Marennes et de Bourcefranc-Le-Chapus, va ainsi pouvoir optimiser l'utilisation des courts tout au long de l'année et plus particulièrement multiplier les entraînements en direction des jeunes et développer son action en faveur des scolaires.

Cette opération, d'un coût de 45 000 euros TTC environ, qui a bénéficié de l'aide du Conseil Général et de la Fédération Française de Tennis, va permettre au club d'être doté d'un équipement de qualité.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr